



Comment résilier une mutuelle (contrats groupe)

Par **domi971**, le **18/09/2009** à **17:34**

Bonjour,
je souhaite savoir comment résilier un contrat groupe de mutuelle car il semblerait que la loi chatel sur "l'avis d'échéance annuelle" ne concerne pas, ce genre de contrat (groupe). mon contrat à été automatiquement renouvelé à sa date d'anniversaire sans que j'en sois avisé.
merci pour votre réponse.

Par **gege59**, le **21/09/2009** à **22:42**

est ce une mutuelle "obligatoire"?
dans ce cas, impossible pour vous de résilier tant que vous êtes dans l'entreprise.
s'il s'agit d'une mutuelle à adhésion facultative, le meilleur moyen de ne pas vous tromper est d'envoyer une LRAR au moins 3 mois avant la date anniversaire du contrat (posez la question au secrétariat de votre entreprise pour la date).